

la balance de la justice, fera voir qu'il sait en maintenir les plateaux en parfait équilibre, et qu'en ce qui concerne l'administration de la justice il n'a d'autre souci que le digne accomplissement de sa fonction officielle.

L'hon. M. LEMIEUX (Rouville): Je m'étonne qu'un ancien magistrat se prête à l'élaboration d'un tel projet de loi et, partant, à l'aviilissement de l'administration de la justice en notre pays. L'origine de la présente mesure législative, chacun la connaît. Au Manitoba, certains amis du ministre de la Justice (M. Doherty) furent traduits en cour d'assises. Comme il était extrêmement difficile de réunir des jurés capables de prononcer un verdict dans les très importantes affaires dont le tribunal était saisi, le gouvernement et le procureur général du Manitoba jugèrent qu'il y avait lieu de modifier la loi de façon à autoriser l'assignation des jurés nécessaires, et, en réalité, à obtenir que justice fût rendue aux prévenus aussi bien qu'à la société.

Nous constatons l'intervention du ministre à l'instigation de qui, nous n'en savons rien, mais tout le monde a ses soupçons. Il vient devant la Chambre, sans donner d'explication et essaie de faire adopter une législation qui met en doute l'intégrité de la justice canadienne. Je crois que c'est le devoir de ce Parlement de protester contre cette législation et, dans un instant, je ferai une motion en conséquence. Je trouve étrange, monsieur l'Orateur, qu'on fasse preuve d'autant de complaisance envers les politiciens du Manitoba qui ont déshonoré la vie publique en ce pays. Ces gens devraient être satisfaits, comme l'a dit l'honorable député (M. Carvell) il y a un instant, qu'on ait à entrer un "nolle prosequi" à la suite des efforts faits pour obtenir un verdict contre eux. J'ai demandé l'autre jour au ministre de la Justice si le bouc émissaire, car ce pauvre Kelly a été le bouc émissaire, était encore au pénitencier de Stoney Mountain. J'ai demandé au ministre s'il était vrai que des requêtes ont été reçues demandant l'élargissement de Kelly. La réponse du ministre me porte à croire que M. Kelly aura reçu sa liberté absolue avant les élections générales. Afin que le public sache quelle partie se joue, non seulement au point de vue politique, mais au point de vue d'une chose aussi sacrée que la justice, je propose:

Que la 2e lecture du projet de loi (bill n° 97) tendant à modifier le Code criminel concernant la constitution du jury, soit renvoyée à six mois d'aujourd'hui.

L'amendement de l'honorable M. Lemieux, mis aux voix, n'est pas adopté.

[M. McKenzie.]

ONT VOTE POUR:

MM.

Bourassa,
Bureau,
Cardin,
Carvell,
Delisle,
Devlin,
Fortier,
Gauvreau,
Graham,
Hughes
(Kings) (I.P.-E.),
Kay,
Lapointe
(Kamouraska),
Laurier (sir Wilfrid),
Lemieux,

MM.

Macdonald,
Maclean (Halifax),
Marcel (Bonaventure),
Marcile (Bagot),
Michaud,
Murphy,
Nesbitt,
Papineau,
Proulx,
Pugsley,
Ross,
Tobin,
Truax,
Turgeon,
Verville,
Wilson (Laval).—30.

ONT VOTE CONTRE:

MM.

Ames (sir Herbert),
Armstrong (Lambton),
Arthurs,
Ball,
Bennett (Calgary),
Bennett (Simcoe),
Best,
Borden (sir Robert),
Boulay,
Bowman,
Brabazon,
Boys,
Burnham,
Clark (Bruce),
Clarke (Wellington),
Cochrane,
Currie,
Doherty,
Donaldson,
Edwards,
Elliot,
Fripp,
Girard,
Glass,
Hanna,
Hartt,

MM.

Hazen,
Henderson,
McLean
(Queens) (I.P.-E.),
Meighen,
Munson,
Nicholson,
Nickle,
Paquet,
Paul,
Rainville,
Robidoux,
Roche,
Schaffner,
Séigny,
Shepherd,
Stewart (Hamilton),
Sutherland,
Taylor,
Thornton,
Walker,
Webster,
Weichel,
Wilson (Wentworth),
Wright.—50.

PAIRES.

MM.

Burrell,
Middlebro,
Barnard,
Barrette,
Clements,
Cockshutt,
Green,
Kemp,
Stewart (Lunenburg),
White (Renfrew),
Chabot,
Hepburn,
Smyth,

MM.

Douglas,
Pardee,
McCraney,
Séguin,
Knowles,
Charlton,
Buchanan,
Robb,
McKenzie,
Gordon,
Béland,
Guthrie,
McLean (Sunbury-et-Queens) (N.-B.),
Cruise,
McCoig,
Carroll,
Molloy,
Neely,
McMillan,
Oliver,
Boivin,
Sinclair,
Gauthier
(St-Hyacinthe).

Bradbury,
Crothers,
Davidson,
Morrison,
Marshall,
Alguire,
Carrick,
Boyce,
Stevens,
Cromwell,